

## II

## L'APÔTRE DE L'ÉCOLE

Sur l'œuvre scolaire de Montfort, il est un témoignage décisif : son testament. Autour de cette pièce maîtresse, s'ordonnent quelques faits incontestables, quelques textes substantiels de ses premiers biographes, notamment du précieux Grandet, sulpicien contemporain du bienheureux, qui écrivit en 1724 et dont le petit livre rachète l'erreur de jugement des Leschassier et des Brenier. Ceci posé, l'historien éprouve une difficulté extrême à reconstituer, sur ce plan, la suite des faits. Et d'abord, par un phénomène psychologique bien naturel, les missions elles-mêmes ont absorbé trop exclusivement l'attention, non seulement de la postérité, mais des contemporains. Leur magnificence spirituelle et leur éclat spectaculaire ont rejeté dans la pénombre des réalisations d'un intérêt capital, mais qui se perdent dans la grisaille de la vie courante, telles les Confréries — Amis de la Croix et autres — que Montfort a couvées avec amour, telles surtout les écoles charitables, dont la splendeur est celle du diamant dans la mine. Il est patent aussi que la personnalité savoureuse de Montfort a mis en vedette les anecdotes pittoresques dont sa vie foi-

sonne, au détriment souvent de la part la plus importante de son apostolat. L'image d'Epinal a submergé l'histoire. Il faut encore compter avec nombre de documents disparus — parfois de façon singulière — ou actuellement inaccessibles. De larges zones de nuit s'ouvrent ainsi soudain, au moment qu'on croyait accéder à la lumière.

Y a-t-il eu d'ailleurs cheminement logique et suivi dans l'apostolat scolaire de Montfort ? Assurément non. Sans cesse traqué, persécuté, contrarié, rejeté d'un diocèse dans un autre, au surplus presque toujours sur les routes, appelé pour une mission, tantôt ici, tantôt là, Montfort n'a travaillé à ses plus chères institutions que d'une façon irrégulière, pressée, bousculée, voire clandestine, étant à la merci le plus souvent de quelque foudre épiscopale ou de quelque puissante cabale. Il s'en occupait au hasard de ses itinéraires imprévisibles, parfois avec des intervalles de plusieurs années. Passait-il à Nantes, il complétait l'organisation de son hôpital des incurables, vaquait au recrutement et aux besoins spirituels des Amis de la Croix. Donnait-il à Poitiers quelques heures ? Il en profitait pour reconforter Marie-Louise Trichet, lui donner ses instructions ou alimenter la ferveur de ses associations de jeunesse. Dans ces conditions, comment s'étonner que, sur les trois familles religieuses dont il est le fondateur, l'une soit posthume, et les deux autres, au jour de sa mort, à l'état embryonnaire ? Il convient plutôt d'admirer qu'il ait pu, nonobstant des traverses inouïes, animer ces germes d'un tel souffle qu'ils se soient développés, après lui, en magnifiques instituts. Et comment oublier qu'il est mort à quarante-trois ans ? A cet âge, Ignace de Loyola venait à peine de faire, avec ses six premiers compagnons, acte de société religieuse.

Il va de soi que, dans ces conditions, il faut faire large part aux inductions, déductions et hypothèses, si l'on veut aller au delà de ce qui est essentiel et incontestable, à savoir que Montfort a fait l'école, no-

tamment à La Rochelle et que, comme il appert du testament, parmi les Frères qu'il a groupés autour de lui, il y eut des Frères enseignants, ayant expressément reçu de lui mission de faire l'école. Hors cela, l'étude des milieux qu'il a traversés, nombre de recoupements intéressants, et certaines trouvailles récentes de chercheurs infatigables et d'érudits locaux<sup>1</sup> enrichissent ce fonds primitif de conclusions présentant le caractère le plus sérieux de vraisemblance, la probabilité la plus voisine de la certitude, conclusions telles, à vrai dire, que les rejeter reviendrait à récuser, au plus grand dam de l'histoire générale, certaines des plus saines méthodes de la critique historique. La psychologie, qui est une indispensable auxiliaire de l'histoire, surtout là où le document direct défaille, va nous aider à frayer le chemin de l'apostolat scolaire dans la forêt touffue de la biographie montfortaine.

#### *Au séminaire de Saint-Sulpice.*

En 1696, quand Louis-Marie Grignon entra dans la petite communauté de M. de la Barmondière, la question de la rénovation des écoles populaires gratuites était en pleine effervescence. Elle occupait nombre de bons esprits et de cœurs généreux. Cinq ans auparavant, Jean-Baptiste de la Salle — que Louis-Marie dut croiser bien souvent dans le quartier de Saint-Sulpice — s'était rendu à Paris, appelé précisément par M. de la Barmondière, pour prendre en main l'école paroissiale. Il commençait d'y établir et d'y perfectionner ses célèbres méthodes. Au juste, de quoi s'agissait-il ?

Depuis les temps les plus lointains, l'Eglise donnait

<sup>1</sup> Je pense notamment ici à M. Bourdeaut, prêtre du diocèse de Nantes qui, sur les missions et les œuvres de Montfort dans ce diocèse, a publié, dans un *Bulletin paroissial*, une série d'études remarquables, qui dissipent bien des erreurs graves et trop courantes. Je pense également au Frère Benoît du Pont (Coissard), dont les recherches ont abouti, sur nombre de points obscurs, à des découvertes de considérable intérêt.

toute sa sollicitude à l'instruction des pauvres. Elle l'avait inspirée, guidée, encadrée tout au long du moyen âge. Au cours de la Renaissance, elle s'était appliquée à faire bénéficier les masses, dans toute la mesure du possible, du puissant courant culturel de l'humanisme. L'énorme événement que fut le concile de Trente eut sa répercussion sur l'école populaire. Les Pères en proclamèrent le caractère d'urgence, la nécessité sacrée ; ils insistèrent sur la gratuité. Les remous les plus bienfaisants s'ensuivirent, mais les écoles avaient sombré dans l'anarchie générale des guerres religieuses. Les bonnes volontés demeurèrent impuissantes jusqu'en cette première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle où, l'ordre public aidant, une poignée d'hommes, dont la valeur égalait l'ardeur, et qui furent à la fois les prophètes et les metteurs en œuvre de l'école populaire, primaire et moderne, déclenchèrent le courant victorieux. Ce n'étaient d'ailleurs pas des isolés ; ils puisaient une bonne part de leur force dans les confréries du temps dont l'activité était grande ; ils rencontrèrent, dans les milieux ecclésiastiques, un accueil très favorable, voire enthousiaste. La cause des « petites écoles », comme on disait alors, fut merveilleusement propulsée par le maître livre d'un anonyme : « l'Eschole paroissiale » et par le manifeste d'un prêtre de Lyon, pédagogue de premier ordre et âme de feu : Charles Démià. Ses *Remontrances sur la nécessité et utilité d'un établissement des écoles pour les pauvres* furent un véritable coup de clairon qui réveilla les plus endormis. En même temps que Démià, surgissaient Nicolas Roland, le P. Barré, l'austère et percutant Adrien Bourdoise. Sous leur impulsion ou leur initiative directe, les « petites écoles » charitables allèrent se multipliant, d'abord à Lyon, à Rouen, à Paris.

Cela n'allait pas sans heurts ni fracas, car elles bouscullaient bien des intérêts en place, bien des puissances solidement constituées en privilèges et considération. L'intérêt de l'expérience nouvelle, les luttes

épiques qu'elle suscita échauffaient les conversations sur le territoire de Saint-Sulpice où œuvraient Jean-Baptiste de la Salle et ses Frères. On pense bien qu'elles ne manquaient pas de pétiller particulièrement au séminaire de Saint-Sulpice et dans ses communautés annexes. Les séminaires sont un des milieux où les idées généreuses fermentent le plus intensément, l'ardeur de la jeunesse s'y doublant des feux d'un zèle admirable et ingénu, que parfois les directeurs sulpiciens doivent refouler, pour le plus grand bien de la formation, dans les calmes régions de la vie intérieure. Louis-Marie, s'il ne parlait guère, écoutait beaucoup, quand les choses de Dieu se trouvaient en cause. Nul doute qu'il ne se soit enflammé, dès alors, pour l'enseignement populaire chrétien. Autour de lui, la ferveur pour cette cause était extrême et en quelque sorte consubstantielle à Saint-Sulpice depuis M. Olier. Au reste, un instinct profond et des expériences précoces avaient déjà orienté Louis Grignon vers l'apostolat scolaire. Au Bois-Marquer, son prosélytisme auprès de ses frères et sœurs, ou de camarades plus jeunes était un des traits majeurs de sa première enfance; il les entraînait au catéchisme, à la récitation du chapelet, à toutes pratiques religieuses. Etudiant au collège de Rennes, ses parents, quand ils le rejoignirent, en avaient fait le précepteur de ses deux frères cadets; dans ses moments libres, il les formait aux études latines. Nous avons déjà noté son action catholique de jeune homme à Rennes: hôpital et congrégation de la Sainte Vierge. Ainsi, à Saint-Sulpice, Louis Grignon, c'est déjà un jeune pédagogue, vers qui affluent torrentiellement les échos de la grande réforme scolaire. Il était donc particulièrement disposé à les entendre et à en bénéficier.

Comme tous les séminaristes, ses condisciples, il était affilié à l'Association de prières, fondée en 1649 par Bourdoise « afin d'obtenir des maîtres chrétiens pour l'enfance ». Cela est capital, car, en un Montfort, nulle grande pensée ne se réalise si elle n'est mûrie dans

la prière. De ce jour, celle de l'enseignement populaire s'est installée au cœur de sa vie intérieure et n'a pu qu'y pousser de profondes racines. De plus, à Saint-Sulpice, Louis Grignon a déjà passé de la prière à l'action. Pour former les jeunes clercs à l'apostolat et les initier à la vie paroissiale, les maîtres de Saint-Sulpice tenaient à ce que les plus anciens d'entre eux fissent le catéchisme aux enfants du peuple. Ils étaient soixante-dix environ qui se livraient dans la paroisse à cet enseignement, préparaient les enfants à la première communion, à la confirmation; ils continuaient à s'occuper d'eux par la suite. Les dimanches et fêtes, ils faisaient le prône aux enfants des écoles et instruisaient les écoliers des pensions. En carême, ils donnaient des conférences aux ouvriers, aux laquais. Louis-Marie, tôt choisi pour cet apprentissage, y excella par un don naturel de la parole comme par une grâce singulière pour convaincre l'esprit et émouvoir le cœur, par une effusion de l'âme à quoi ses jeunes auditeurs ne résistaient pas et qui les conduisait à un redressement sérieux, et même à une vie pénitente. Ainsi se révélait le futur convertisseur aux succès étonnamment durables. Pour les catéchismes de carême, il fut adjoint au grand apôtre des ramoneurs, l'abbé de Flamanville, celui-là qui, devenu évêque de Perpignan, devait l'ordonner prêtre. Au cours de plusieurs années, il évangélisa ainsi ces petits êtres, couleur de ténèbres, qui, grâce à lui, voyaient, au bout de leurs cheminées, un ciel d'où leur souriait l'ami divin des enfants. Comme fit Jean-Baptiste de la Salle, Louis Grignon s'en allait par le quartier, agitant une clochette qui faisait surgir, de toutes les rues et venelles, des troupes de gamins qui l'escortaient jusqu'au lieu de l'instruction. Il avait ainsi occasion de visiter les « petites écoles ». Ce contact intime et fréquent avec les enfants du peuple, cette première expérience pédagogique, cette fréquentation du monde scolaire, ce puissant courant, où il baigne, de rénovation de l'enseignement populaire ont pris nécessairement une va-

leur exceptionnelle dans une intelligence comme la sienne, aussi personnelle et profonde qu'étendue et brillante. Le problème scolaire qu'on agitait autour de lui, il n'a pu manquer d'en penser les données générales et aussi les aspects techniques.

Le jeune prêtre qui, en 1700, quittait Paris pour rejoindre à Nantes la communauté de Saint-Clément, était surtout habité par l'idée-force que propageait Adrien Bourdoise : « Pour qu'une école devînt utile au christianisme, il faudrait des maîtres qui travaillassent à cet emploi en apôtres, et non pas en mercenaires, comme si c'était un chétif métier du commun, inventé afin d'avoir du pain. » Pourvoir les écoles charitables de maîtres capables, mais qui surtout concussent leur fonction comme un apostolat, c'était la clef du problème; Jean-Baptiste de la Salle l'avait génialement compris. Ces maîtres existaient, selon une formule parfaite : ils s'appelaient les Frères des Ecoles Chrétiennes. Mais ils n'étaient alors qu'une petite équipe, leur institut ne devait être approuvé qu'en 1725; nul ne pouvait prévoir leur développement ultérieur, ni même s'ils réussiraient à durer. Avant Nantes, Montfort pensait-il à tenter un effort analogue ? Ce ne pouvait être, en toute hypothèse, sous le même angle. Montfort part pour la conquête des âmes en missionnaire; la fondation d'écoles, le recrutement de maîtres-apôtres ne peuvent se présenter à lui comme un programme destiné à l'absorber tout entier, mais comme une initiative particulière insérée dans le cadre des missions qu'il rêve et qui sont sa vocation propre.

Cela, il est possible, et même, à mon sens, probable qu'il le portait en lui à son départ de Paris. C'est le 6 novembre 1700 que, dans une lettre à M. Leschassier, il formule son vœu d'une « petite et pauvre compagnie de bons prêtres qui... aillent de paroisse en paroisse, faire le catéchisme aux pauvres paysans... ». Plus tard, quand il ébauchera le règlement de la société religieuse qui sera la Compagnie de Marie,

il disposera que ladite Compagnie recevra des Frères laïques. Dès 1700, ces deux perspectives, distinctes et complémentaires, étaient-elles associées dans son esprit ? J'inclinerais à le croire, car, nous le verrons bientôt, — en 1705 — se saisir de la première occasion de recruter des Frères. Et comment n'eût-il pas désiré, dès alors, qu'une des attributions de ces Frères fût l'école, son âme étant toute vibrante de l'objurgation de Bourdoise ?

#### *L'école de l'hôpital de Poitiers.*

Quoi qu'il en soit, Poitiers le mit en plein exercice scolaire. L'hôpital, en effet, comportait, comme la plupart des hôpitaux de l'époque, une école charitable où étaient instruits, de sept à treize ans, les enfants hospitalisés, et quelques illettrés adultes, soucieux d'apprendre à lire et à écrire. L'aumônier était de droit maître d'école. « Il enseignera, disait le règlement, à chacun desdits pauvres à lire et à écrire et les divertira chacun d'une heure de leur travail pour y vaquer. » En fait, la plupart des aumôniers ne s'en souciaient guère et s'en remettaient de ce soin à des personnes généralement peu qualifiées.

C'est ainsi que M. de Montfort, quand il entra comme aumônier à l'hôpital, à la fin de novembre 1701, y trouva un Jacques Tavernier qui cumulait les fonctions de maître d'école avec celles d'économe et de directeur de la manufacture<sup>1</sup>. Quoi d'étonnant ? Dans une lettre à M. Leschassier, Montfort écrivait lui-même des aumôniers : « Il n'y en a point de fixe

1. A l'hôpital, enfants et adultes valides travaillaient. C'était même le but de l'établissement que de lutter contre la mendicité et le vagabondage par un travail adapté aux forces et capacités des hospitalisés. Les lettres patentes accordées par Louis XIV à l'hôpital de Poitiers insistent sur la nécessité de manufactures et donnent droit à l'hôpital d'en instituer comme bon lui semblera. Elles conféraient même certains privilèges à ceux qui instruisaient les pauvres en métiers manuels pendant trois ans. La manufacture de l'hôpital de Poitiers comportait une filature de laine, lin et chanvre, une fabrique

dans l'hôpital depuis un temps considérable, tant il est pauvre et abandonné. »

Tavernier se posa très vite en adversaire de Montfort. Celui-ci avait commencé par refuser tous honoraires et choisir comme logement une misérable chambre réservée à l'ordinaire aux contagieux. On devine l'effet que pouvait produire sur un fonctionnaire des manières aussi « singulières ». Pour comble, Montfort ne s'avisa-t-il pas de n'accepter de nourriture que celle des domestiques, ou même de manger avec les pauvres et de leurs restes? Par son refus réitéré de prendre ses repas à la table commune des officiers et officières, comme par les réformes qu'il introduisait à l'hôpital, Montfort acheva de s'aliéner Tavernier. Celui-ci fut le principal animateur du complot qui contraignit Montfort à se réfugier chez les Jésuites. Quand il en sortit, Tavernier était atteint de cette mystérieuse maladie qui décima les fauteurs de cabale et ne décima qu'eux. Il ne tarda pas à mourir. Dès sa mort, survenue en mars 1702, les fonctions d'économiste et de directeur de la manufacture furent confiées à Montfort en sus de celles d'aumônier. A ce dernier titre comme à celui de successeur de Tavernier, il assumait obligatoirement la charge de l'école : deux cents gamins et gamines environ, orphelins, bâtards, enfants abandonnés et trouvés, fleurs de pavé, marmaille de misère, bien faits pour émouvoir les entrailles de sa charité.

Mais il ne lui était pas possible d'assumer à la fois trois charges dont une seule eût suffi à absorber son activité. Il ne tarda pas à suggérer à l'évêque de nommer un maître d'école qui n'aurait d'autre occupation que d'enseigner, réforme dont l'hôpital bénéfi-

de bas, de bonnets et de serge. Les métiers de menuisier, de tailleur, boulanger, jardinier et sabotier y étaient enseignés par des artisans expérimentés venus du dehors. La charge de Montfort, comme directeur de la manufacture, consistait à surveiller les ateliers, à diriger le travail des hommes et des enfants, à remettre chaque mois leurs gains au bureau. La manufacture était donc une véritable œuvre d'assistance par le travail.

ciait grandement. Or, en ce même mois de mars, Mgr Girard mourait. Montfort dut attendre que son successeur arrivât. Il eut ainsi à faire la classe cinq ou six mois, jusqu'aux vacances scolaires qu'il passa, comme on sait, à Paris. Le 7 octobre 1702, Mgr de la Poype de Vertrieu était nommé au siège de Poitiers.

Grand prélat que celui-là, de haute vertu et de ferme doctrine, produit authentique et remarquable de cette réforme du clergé, entreprise par les Olier, les Bérulle, les Condren, et les maîtres de Saint-Sulpice qui l'avaient formé et le tenaient pour « un des plus parfaits modèles de l'ordre ecclésiastique ». Jeune homme, son goût pour la vie pénitente était tel qu'il pensa se faire Chartreux. Il se manifestait un excellent orateur, au verbe châtié, une belle intelligence, personnelle et meublée de connaissances solides, surtout en matière théologique. Il devait aussi se révéler bon organisateur, très appliqué aux devoirs de sa charge. Durant les trente ans qu'il occupa le siège de Poitiers, il ne devait quitter son diocèse que deux fois, exemple mémorable en un temps où certains évêques passaient encore trop souvent à la Cour de Versailles le plus clair de leur temps. La qualité et la ferveur de sa vie intérieure le disposaient à comprendre un Montfort. De fait, il le soutint, sauf, nous l'avons vu, à deux reprises, dont la dernière marqua l'élimination définitive du grand apôtre. Les armes épiscopales de Mgr de la Poype portaient *Nec temere, nec timere*. Belle devise, mais il arrive parfois qu'à vouloir se tenir toujours à égale distance de la pusillanimité et de la témérité, on s'enfonce dans une prudence excessive, et que la volonté balance entre des décisions contradictoires. Mgr de la Poype, il est vrai, pouvait légitimement craindre que, du furieux bouillonnement des esprits, entretenu par l'apostolat, superbement agressif, de Montfort ne sortît quelque dommage dans son diocèse. L'administration épiscopale ne peut se donner le luxe de mépriser toutes les contingences.

A peine le contact pris avec son diocèse, Mgr de la Poype alertait les Sulpiciens de Paris pour qu'ils découvrirent et lui envoyassent sur-le-champ Montfort, attardé dans la capitale et que les pauvres de l'hôpital réclamaient à grands cris. Fin octobre, Montfort est à Poitiers et entretient l'évêque de l'affaire de l'école. Il rencontrait bonne oreille pour l'entendre. Mgr de la Poype mettait l'éducation chrétienne au premier plan de ses devoirs épiscopaux. Lui aussi, dans l'ambiance de Saint-Sulpice, avait saisi toute l'importance de la question des écoles charitables ; il allait d'ailleurs, à cet égard, faire œuvre admirable dans son diocèse. Les raisons de Montfort lui parurent excellentes et, à sa demande, il interposa son autorité pour que l'hôpital fût pourvu d'un maître d'école, dégagé de toutes autres occupations que l'enseignement. Le bureau de l'hôpital renâcla, sans doute pour des raisons d'économie (à poste nouveau, en effet, crédits nouveaux) et ne céda qu'à la condition formelle que le titulaire fît l'école bénévolement et payât pension pour sa nourriture. Cette chicane administrative n'est pas sans intérêt pour l'histoire de Montfort. Le nouveau maître, Thomas Bastard, pour occuper un poste non rétribué, ne pouvait être mû que par l'amour de Dieu et de ses pauvres. Il n'est pas téméraire de penser qu'il venait de cette association de jeunes gens fondée par Montfort et dont les meilleurs brûlaient de sa flamme. L'un d'eux, Alexis Trichet, frère de Marie-Louise de Jésus, ne devait-il pas lui-même, en 1708, lui succéder, après M. Lebrou ?

D'octobre 1702 à mars 1703, et, derechef, à partir d'avril 1704, pendant un temps indéterminable — quelques semaines, peut-être quelques mois — Montfort a eu certainement à connaître et même à s'occuper du fonctionnement de l'école. Directeur de la manufacture, où les enfants se formaient à divers métiers, il avait à prendre souci de l'instruction qu'ils recevaient et d'ailleurs, nous l'avons vu, son zèle s'étendait à tout. Or une expérience intéressante se pratiquait à l'école.



Planche I

NANTES ANCESTRAL  
Gravure du 18<sup>e</sup> siècle.  
(Musée d'archéologie de Nantes.)



Planche II

UNE SORTIE D'ÉCOLE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
 Dessin d'Edouard Garnier d'après Augustin de Saint-Aubin.  
 (Musée d'archéologie de Nantes.)

Mgr de la Poype était arrivé à Paris, enthousiaste de la méthode d'enseignement conçue et pratiquée par M. Démià à Lyon, au point que, dans une requête adressée au roi en 1707, il écrivait : « Comme j'ai été témoin longtemps à Lyon des fruits merveilleux qu'ont produits ces écoles charitables des pauvres... j'ai cru ne pouvoir rien faire de plus utile pour la ville de Poitiers et pour mon diocèse *dès que j'y ai été nommé...* que de me servir de la même méthode qui se pratique à Lyon... Je supplie Votre Majesté d'ordonner que les administrateurs de l'hôpital général soient obligés de faire instruire les jeunes garçons reçus audit hôpital par un maître d'école selon la méthode que j'ai établie et fait pratiquer. » Cette méthode, Mgr de la Poype devait la codifier lui-même dans un opuscule destiné aux écoles charitables du diocèse, qu'il fondera plus tard. A Poitiers, Montfort a veillé à son application; elle lui deviendra familière et chère; bien mieux : il l'appliquera lui-même à La Rochelle et il la fera appliquer par les Frères du Saint-Esprit et les Filles de la Sagesse. Son brusque départ de Poitiers en 1704 ne lui a cependant pas permis de bénéficier pleinement de l'insigne exemple de Mgr de la Poype, un des évêques du temps qui ont le plus fait, et avec le plus d'intelligence, d'esprit de suite et de succès, pour la cause des écoles charitables. Celles-ci se multiplièrent dans son diocèse; chaque paroisse voulut avoir la sienne. Du moins, ce que Montfort en a vu s'est-il imprimé profondément dans son esprit. Son séjour à Poitiers a été pour lui un véritable stage pédagogique, surtout en l'initiant à une méthode, que Jean-Baptiste de la Salle avait largement dépassée en excellence, mais qui reste d'une incontestable valeur.

#### *Les premiers Frères.*

En 1705, nouvelle étape. Montfort découvre et entraîne celui qui sera son premier compagnon et le

premier des Frères. Se trouvant dans l'église des Pénitents de Poitiers, il y voit entrer un jeune homme, de modeste accoutrement. Par une de ces divinations qui lui sont familières et signalent en lui le passage en trombe de l'esprit de Dieu, il fait signe à l'inconnu d'approcher. Il l'interroge, apprend que son intention est d'entrer chez les capucins. Aussitôt, il l'en dissuade, et l'invite à le suivre pour le servir dans ses missions, car, d'une prescience irrésistible, il sait, qu'entre tous, c'est ce passant, non un autre, que Dieu lui destine. Sans hésiter, le jeune homme le suit. Nous sommes ici dans la pure atmosphère évangélique ; il semble d'ailleurs qu'entre autres providentiels desseins, Montfort ait été suscité pour imposer la resplendissante image de l'absolu évangélique aux yeux trop charnels, aux consciences perpétuellement tentées par le compromis avec l'esprit du monde.

Mathurin Rangeard, — qui vient de décider ainsi de son destin — est le fils d'un vigneron de Bouillé-Loretz, dans les Deux-Sèvres. Né le 7 novembre 1687, il a donc dix-huit ans, l'âge des folies avilissantes ou des générosités fastueuses. Sa force d'âme, sa fidélité ne se démentiront pas. Après quelques mois de vie commune à Poitiers, Montfort, ayant décidé d'aller à Rome, laissa Frère Mathurin au prieuré de Ligugé, pour qu'il l'y attendît jusqu'à son retour. Ce ne fut point pour légère raison ; le prieuré, alors annexe du collège de Poitiers, était occupé par les Jésuites, donc par des protecteurs et amis. Montfort les savait consommés en formation ascétique ; le séjour de Frère Mathurin à Ligugé, de février à fin août 1706, fut l'équivalent d'un noviciat. Au reste, c'est la vie, non d'un auxiliaire temporel quelconque, mais, bien qu'il n'ait jamais fait de vœux, d'un véritable religieux très mortifié que va mener, Montfort revenu, Frère Mathurin. Il partagera celle de son maître et ce sera en profondeur ; il l'accompagnera dans nombre de ses rudes randonnées apostoliques, heurtant ses pieds saignants aux cailloux des chemins ; ainsi on relève sa présence au mont Saint-Michel

en 1705, à Rennes, à Dinan, à Saint-Brieuc en 1707 ; il ralliera les gens pour les missions, ordonnera les processions et notamment celle de La Rochelle, le 16 août 1711, exercera les fidèles au chant des cantiques, leur fera réciter le Rosaire, distribuera images et petites croix, fera le catéchisme ou, nous le verrons, l'école ; cela, sans négliger la cuisine des missionnaires, que les principes de Montfort rendaient, à vrai dire, fort peu encombrante, et la bricole des missions. Les plus humbles tâches matérielles, il les fait dans l'esprit religieux qui est d'obéissance, d'humilité, de pauvreté. Montfort, d'ailleurs, l'associe de très près à sa vie pénitente. Il l'entraîne, malgré son tempérament délicat, aux macérations qu'il varie avec une effrayante et admirable ingéniosité. Il lui apprend à supporter, mieux : à aimer les humiliations de toutes sortes, le dénuement absolu, les contradictions incessantes qui le rejettent lui-même de ville à ville, comme la balle d'un mur à l'autre.

Admirons Frère Mathurin et les compagnons qui viendront. Ils témoignent magnifiquement que la mission de Montfort est bien de Dieu. Ces humbles eussent dû, en simple logique humaine, être troublés dans leur vocation, détournés de leur Père spirituel, à voir tant de hauts personnages ecclésiastiques poursuivre ce dernier de leur réprobation, et tant d'interdits pleuvoir sur lui. Cependant, Montfort n'a jamais été chassé d'un diocèse sans que le suivît exactement son ombre, qui était l'un ou l'autre de ses Frères. C'est qu'ils éprouvaient tous. Mathurin en tête, que nul n'avait jamais ressemblé davantage que leur maître à notre Maître à tous : Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Frère Mathurin devait avoir une certaine instruction puisqu'il fit l'école et reçut, en 1721, la tonsure. La façon dont il faisait le catéchisme nous en assure aussi ; il y excellait si bien que les plus bornés en accédaient à la connaissance des vérités chrétiennes et il pénétrait ses commentaires de tant de foi et de piété que les parents des enfants aimaient à y assister. Il était au

surplus « bien honnête », comme disent les bonnes gens, poli, prévenant, nuancant les marques extérieures de respect. Sa charité, qui était grande, portait au comble cette civilité naturelle.

Dans le cours de 1707, Frère Jean s'était joint à M. de Montfort et au Frère Mathurin. Son état civil nous est inconnu, de même que l'ordre précis de ses occupations. Il ne semble avoir fait ni le catéchisme ni l'école ; il vaquait aux travaux matériels des missions. Quand il fut décidé d'affecter sœur Marie-Louise de Jésus et sa compagne aux écoles de filles de La Rochelle, c'est lui qui fut dépêché par Montfort à Poitiers pour les conduire à La Rochelle.

En 1708, un troisième Frère s'adjoignait à l'équipe : Jacques-Marie Burgard. Né en 1680 à Saint-Pierre-du-Luc, en plein Bocage, il avait donc vingt-huit ans quand il devint Frère Jacques. Avec le Frère Mathurin, il ouvre la série des Frères enseignants. Il est aussi un de ceux qui ont le plus souvent accompagné Montfort dans ses courses interminables. Il le fit du moins, nous le savons, vingt-trois mois d'affilée. Il est mêlé à l'un des épisodes montfortains les plus hauts en couleur et les plus émouvants : le transfert à Nantes des statues du Calvaire de Pontchâteau ; la tâche de destruction, ordonnée par le roi, n'ayant pas été terminée, elles se trouvaient abandonnées sur la lande de la Madeleine. Or Montfort, qui mettait aux œuvres de Dieu une obstination sublime, ne désespérait pas de rebâtir son Calvaire. Dans cette éventualité, il voulut récupérer ses « figures », comme on disait alors. Et d'écrire à M. de la Carrière, curé de Pontchâteau, le 29 janvier 1711 : « Monsieur, le pur amour de Dieu règne en nos cœurs. Je vous prie de livrer au porteur et à Nicolas, par la voie qu'ils auront, mes figures. Ce transport est nécessaire pour ma délivrance et pour l'obéissance pour l'amour de Dieu. S'il ne voulait, il ferait plutôt un miracle pour empêcher qu'elles ne fussent transportées et quoiqu'on les apporte ici, ce ne sera que pour retourner avec plus de gloire au

Calvaire, lorsque la chapelle sera bâtie. On a écrit à Paris pour cela et j'ai plus d'espérance que jamais. Il faut d'autant plus de travaux, d'attente et de prières et de croix que cette œuvre doit être grande. Tout vôtres en Jésus et Marie. » Toutefois, ce fut seulement quatre ans après, en 1714, à son retour de Rome, que Montfort put accomplir son pieux désir, aidé non par Frère Nicolas, dont parle sa lettre, mais par Frère Jacques, qui, alors dans la plénitude d'une force physique peu commune, était bien fait pour cette tâche. L'un et l'autre eurent peine infinie à charger, sur deux charrettes, ces pesantes et énormes statues. Cahotées par les légendaires ornières de Bretagne, elles parvinrent au bord du fleuve. Là, nouvelle complication : un terrain marécageux séparait les charrettes du bac qui attendait sur la Loire. De telles difficultés, un Montfort se rit ; il s'engage dans la vase, où il enfonce jusqu'aux genoux, tend le dos, y reçoit la pièce maîtresse, le grand Christ, détaché de sa croix géante, parvient, à travers le clapotis gluant du marais, jusqu'à la barque, et revient, tandis que, sur la rive, un groupe de bateliers, loin de lui donner un coup de main, s'esclaffe. Par ce moyen, héroïquement primitif, Frère Jacques et lui, se relayant, déchargent et rechargent toutes leurs « figures », qui prennent le chemin de la cour Catuyt où elles attendront trente-cinq ans la résurrection du Calvaire de Pontchâteau. Tels étaient les travaux auxquels Montfort associait les Frères ; il en faut avoir quelque idée pour mesurer la grandeur d'âme de ces humbles compagnons.

C'est par Frère Jacques — bienfait insigne — que nous ont été transmis plusieurs des écrits de Montfort et notamment l'admirable « Secret de Marie ». Et c'est lui encore qui est le héros très discret d'une conversion retentissante, celle de M., le curé de Saint-Pompain en personne. Ce dernier suivait en effet la mission, donnée par Montfort dans sa paroisse, du cœur le plus sec, selon son propre témoignage, et à la

façon d'un fonctionnaire ennuyé. Le démon le tenait depuis longtemps par là, je veux dire par le dégoût des choses de Dieu. Or voici qu'une voix s'élève du fond de l'église, une voix pure, frémissante, et comme sanglotante : « J'ai perdu mon Dieu par mon péché. » C'est Frère Jacques qui entonne un des plus beaux cantiques de Montfort. M. le curé n'y tient plus. Le texte, chanté de si émouvante façon, le transporte en des cieux oubliés. Ruisselant de larmes, il se jette aux pieds de Montfort, qui souffle sur la flamme allumée par Frère Jacques. C'en est fait désormais ! Il deviendra, sinon un curé d'Ars, du moins un pasteur très zélé.

Dans l'histoire montfortaine, Frère Pierre glisse très discrètement. On sait seulement de lui qu'il fut guéri par Montfort. Le fait s'étant passé à la mission de Vertou en 1708, il est avéré que Frère Pierre avait rejoint le bienheureux à peu près dans le même temps que Frère Jacques, sinon avant. Il tomba malade comme la mission battait son plein et même réussissait trop aisément au gré de Montfort, pour qui l'épreuve était le signe divin : « Nous sommes ici trop aimés, disait-il à M. des Bastières qui missionnait avec lui. Voilà ce qui me fait souffrir. Pas de croix, quelle croix ! » Au bout de douze jours, la maladie du Frère Pierre tournait si mal qu'on pressa Montfort de donner à son collaborateur l'extrême-onction, mais lui : « Pierre, où est votre mal ? — Par tout le corps. — Donnez-moi votre main. — Je ne puis. — Tournez-vous de mon côté. — Cela m'est impossible. — Avez-vous la foi ? — Hélas ! mon cher Père, je voudrais bien en avoir plus que je n'en ai. — Voulez-vous m'obéir ? — De tout mon cœur. — Eh bien ! fait Montfort en posant sa main sur la tête du mourant, je vous commande de vous lever dans une heure d'ici. » Une heure après, Frère Pierre était sur pied, tout gaillard, et servait à table les missionnaires.

Frère Nicolas est le dernier des compagnons iden-

tifiés de Montfort que d'authentiques anecdotes fassent revivre à nos yeux avec quelque relief. Il est, aux termes du testament du bienheureux, un des quatre frères qui firent des vœux de religion. Dans l'été de 1714, il accompagna Montfort tout au long de son voyage à Rouen, l'un des plus pittoresquement épiques qu'il ait faits. Sur le seuil de sa porte, vers midi, le bon chanoine Blain vit arriver son ami « avec un jeune homme de sa compagnie, après avoir fait six lieues le matin, à pied et à jeun, avec une chaîne de fer autour du corps, et des bracelets de fer au bras ». Et, comme la naturelle faculté d'observation de Blain est aiguïlée par l'ébahissement où le jette une mortification aussi frénétique, il a tôt fait de remarquer à quoi occupait son temps Frère Nicolas, tandis que Montfort et lui causaient ou visitaient les couvents. Il fabriquait, note-t-il, « des chaînettes et des disciplines de fer », instruments familiers à la « boutique » des missions. Ces précisions, et d'ailleurs tout ce qu'on sait de cette randonnée pédestre aller et retour, — trois cents lieues en deux mois, — à travers la Bretagne et la Normandie, explique qu'à l'arrivée Frère Nicolas, d'ailleurs tout jeune encore, fût fatigué à en rendre l'âme. Montfort lui aussi était épuisé, mais il était bâti comme un dolmen. Il s'offrit à porter Nicolas sur son dos, comme il avait fait de la croix, là-bas, dans les marais de Loire. Mais quelque insistance qu'il y mit, l'obéissance du disciple s'y refusa. Frère Nicolas n'accepta que de s'appuyer à son bras mais sans doute y pesa-t-il de tout son corps. Les gens s'apitoyaient et s'exclamaient au passage de ces voyageurs, poussièreux, hâves et vacillants : « Cher Père, s'inquiétait Nicolas, que va dire tout ce monde ? » Il s'agissait bien de cela ! « Mon fils, répliqua Montfort, que dira notre bon Jésus qui nous voit ? »

Les Frères Gabriel, Philippe et Louis, tous trois profès, ferment la liste des Frères, compagnons de Montfort, dont les noms nous soient connus. D'autres personnages, dont on ne sait au juste s'ils étaient des

Frères, apparaissent, anonymes et furtifs, dans les anciennes biographies. Parmi ces derniers, il n'est pas fait de certains mention bien honorable. L'un d'eux résista ouvertement à son maître. Un autre subtilisa quarante écus destinés aux pauvres et s'enfuit nuitamment. Frère Jean, s'étant mis à sa poursuite, le rattrapa et le conduisit à Montfort qui l'admonesta avec tant de douceur que le délinquant, tout contrit, sollicita son pardon avec larmes. Le missionnaire lui donna de quoi retourner chez lui où il se conduisit désormais en digne chrétien. Un autre Frère commit un acte analogue. Ayant vendu, au cours d'une mission, toute la bricole de la « boutique », il empocha le produit de la vente, sauta sur le mulet et s'en fut. Cette fois, ce fut l'hôtelier, logeur des missionnaires, et son valet qui, à cheval, coururent après le fugitif, et lui mirent la main au collet. La même scène, ensuite, se reproduisit : larmes, pardon, plus une tendre accolade du Père au coupable repentant. Montfort recommanda que le plus complet silence fût gardé sur cette affaire et, avant de partir, confia aux paroissiens qu'il venait d'évangéliser cet égaré d'un instant.

L'équipe paya donc son tribut à la faiblesse humaine. Ainsi, sur la vie de Jésus, flotte l'ombre triste du reniement de Pierre et de la fuite des Apôtres au Jardin des Olives. Sur les Frères fidèles, cette garde magnifique, on souhaiterait plus de détails. Mais quoi ! Tant d'obscurité convient à leur humble tâche de coadjuteurs et leur grandeur n'est-elle pas de s'être en quelque sorte fondus dans l'auréole du saint ? Au reste, les quelques traits qui les font surgir de l'anonymat suffisent à recomposer une atmosphère de Fioretti et nous savons sur eux l'essentiel, à savoir qu'ils ont partagé d'une âme magnanime la vie de leur fondateur, la plus âpre qui puisse être, la plus *donnée*, la plus transportée d'amour pour Marie et son Fils crucifié, la plus consumée de tendre charité pour tous les pauvres de Dieu, au vrai une des plus surhumaines de l'hagiographie de tous les

temps. Je ne voudrais pas diminuer les mérites de M. Olivier et de cet excellent M. Ernand des Bastières, ces deux prêtres qui, missionnaires avec lui, le premier dans la région de Nantes, jusqu'à 1711, le second dans la même région d'abord, puis dans les diocèses de La Rochelle et de Luçon, jusqu'à la mort du Bienheureux. Il faudra même réhabiliter quelque jour le premier, dont trop de biographes ont fait un complice des jansénistes, un ennemi sournois de Montfort alors qu'il fut pour lui un parfait ami, un indéfectible collaborateur qui veilla, après le départ de Nantes de Louis Grignon, sur les œuvres nantaises du grand apôtre<sup>1</sup>. Quant au second, témoin incomparable (n'a-t-il pas participé à une quarantaine de missions, sur les deux cents environ que donna Montfort ?), témoin quotidien dont les souvenirs écrits ont projeté sur le grand missionnaire d'irremplaçables lumières, il a été un auxiliaire très dévoué ; assez à la manière de Sancho Pança, il a suivi, quelque peu ahanant, gémissant et essouffé, ce Fou de la Croix en qui il reconnaissait et vénérât le saint, mais qui heurtait son goût marqué pour une vie paisible. Il n'avait pas, pour sa part, choisi de vivre dangereusement et, en telles circonstances mémorables et savoureusement qu'il a rapportées, se refusa tout net à faire le héros. Ses

1. M. Olivier était le fils de cette veuve Olrvier, excellente chrétienne, qui avait cédé à Montfort la petite maison de la cour Catuyt, dont il fit l'hôpital des Incurables. M. Olivier, prêtre très zélé, seconda Montfort en maintes missions dans la région nantaise, durant le séjour qu'il y fit de 1708 à 1711. Plusieurs biographes de Montfort — notamment Laveille et Blain — accusent couramment M. Olivier de jansénisme et, à l'égard de Montfort, de trahison. M. l'abbé Bourdeaut, dont j'ai parlé plus haut, fait bonne justice de ces deux légendes. Il prouve, pièces en mains, que M. Olivier était homme de saine et ferme doctrine, puisée à Rome où il avait fait ses études, et qu'il fut même nommé supérieur de la communauté du Bon-Pasteur pour conjurer l'influence de son prédécesseur, le fameux janséniste La Noë Mesnard, dont Montfort eut tant à pâtir en la communauté Saint-Clément. Quant à son amitié pour Montfort, elle fut indéfectible. Il reçut de l'évêque de Nantes la pénible mission de transmettre à son ami l'ordre de quitter Pontchâteau pour n'y plus revenir, mais, d'un tel ordre, il n'était à aucun degré responsable.

tremblements ou dérobadés, il les confesse avec tant de franchise et d'ingénuité qu'il nous reste très sympathique, et il est même fort admirable pour avoir, ennemi déclaré des mauvais pas et contrariétés excessives, suivi Montfort jusqu'au bout. Cependant, à la manière du chanoine Blain, il continuait de se complaire dans les zones modérées et la mortification moyenne ; aussi gardait-il son indépendance vis-à-vis de Montfort, se réservant parfois de quitter la mission sans l'en avertir. Cela est vrai aussi de M. Olivier, qui, d'ailleurs, n'œuvra avec Montfort que deux ans environ, et aussi de MM. Vatel et Mulet, collaborateurs de la dernière heure, puisque le premier ne rallia Montfort qu'un an, le second six mois avant sa mort... En durée comme en profondeur, ce sont les Frères Mathurin et Jean, Jacques et Nicolas, Philippe et Louis et Gabriel, et d'autres, hélas ! inconnus, qui ont été les associés complets de l'épopée missionnaire de Montfort. Ils en ont porté les échardes dans leur chair, les tribulations dans leur âme. Ils en ont partagé les dangers, voire mortels<sup>1</sup>. Qu'ils aient cuisiné ou tenu la boutique, ordonné les processions ou chanté des cantiques, abattu des lieues et des lieues avec leur maître ou fait, dans son esprit, le catéchisme ou l'école, ils ont été les volontaires du grand combat spirituel, les pauvres, les mortifiés, les humbles, sur qui pleuvaient les brocards ou propos salaces, ne tenant leur subsistance et gîte que de la Providence, souvent boutés avec leur maître hors les presbytères et, certaines nuits, dormant à la belle étoile, au pied de quelque Calvaire, la tête appuyée sur la dernière marche de granit, tels enfin que les voulait Montfort, soulevés par ses enthousiasmes et ses espérances, épousant ses déceptions et ses échecs, apprenant de lui à les bénir, enseignés par lui tout au long des jours, découvrant par lui, chaque jour davantage, le message de Jésus ; avec lui, ils ont connu

1. Ceux qui traquèrent Montfort à La Rochelle se proposaient bien fermement d'occire le Frère Mathurin par surcroît.

les ferveurs des foules que soulevait sa parole et, avec lui, pleuré sur les ruines de Pontchâteau. Ce sont eux qui ont renseigné M. Ernand des Bastières sur tant de faits, petits et grands, qui forment le plus précieux de ses souvenirs. Compagnons en vérité entre tous les compagnons, dans la bonne et la mauvaise fortune, dans la tempête et les éclaircies de ce pauvre monde, compagnons dans le temps et pour l'éternité.

### *Les Frères et l'École.*

C'est comme tels, et parce que tels, qu'ils ont fait l'école, inséparable de l'action missionnaire de Montfort, prolongement durable de la mission ; c'est dans le creuset apostolique qu'a été fondue l'œuvre scolaire de Montfort, et qu'elle prend tout son sens. Grandet<sup>1</sup>, énumérant les onze « inventions et moyens » dont se servait M. de Montfort pour perpétuer les fruits de ses missions, met en tête « l'établissement des écoles chrétiennes ». Il dit expressément : « La principale occupation de M. Grignion était d'établir dans le cours de ses Missions des Ecoles chrétiennes pour les garçons et pour les filles. » Ailleurs, il précise que

1. Il faut toujours revenir à Grandet, comme à la biographie-souche. Il était contemporain de Montfort et publia son petit livre, huit ans seulement après sa mort. Ses informateurs n'ont été autres que MM. des Bastières et Olivier, témoins de premier ordre, eux-mêmes abondamment renseignés par les Frères. Après lui, toujours sur le plan de l'ancienneté (1785), Picot de Clorivière est le plus intéressant à consulter. Il a utilisé Grandet lui-même et surtout Besnard, supérieur général de la Compagnie de Marie, de 1755 à 1788, qui a écrit en effet une *Vie de Montfort*, restée jusqu'à ce jour, on se demande pourquoi, à l'état de manuscrit. Quant au chanoine Blain, son témoignage, dont Picot de Clorivière s'est aussi servi, consigné en un mémoire non publié intégralement, est d'un intérêt sur lequel il serait bien vain d'insister puisqu'il fut, mieux que le contemporain, l'ami de M. Grignion. Il convient seulement de se méfier de la tendance de son esprit à l'amplification. Ses indignations contre ceux qu'il suppose avoir été les adversaires de ses héros (Grignion, Jean-Baptiste de la Salle) ne tombent pas toujours juste ou sont exagérées. Ainsi de son jugement sur M. Olivier

les résultats de ses missions « persévéraient bien plus longtemps dans les lieux où il avait passé que dans ceux où d'autres missionnaires avaient travaillé, parce qu'il se servait de pratiques très saintes pour y perpétuer les fruits de ses missions par les petites écoles ». Clorivière ne dit pas autre chose : « Partout où il faisait la mission, un de ses principaux soins était de pourvoir les paroisses de bons maîtres et de bonnes maîtresses d'écoles. » Celles-ci seront les Filles de la Sagesse ; quant aux écoles pour les garçons, Montfort les a confiées à ceux de ses Frères qui avaient une instruction et des dispositions suffisantes. On sait, par son propre testament, qu'il en était qui faisaient l'école à Nantes, et Grandet, d'autre part, précise, quant à Frère Mathurin, qu'il avait fait pendant près de quinze ans<sup>1</sup> « le catéchisme et l'école ».

C'est que Montfort avait toute une doctrine de l'école, dont les éléments principaux lui venaient de ses années de Saint-Sulpice. Il avait longuement débattu la question, l'avait pesée et retournée sous toutes ses faces. A la source, comme en toute démarche de son esprit, il y avait un grand amour. Au dire de Clorivière : « Plein de l'esprit de son divin Maître, il avait toujours aimé tendrement les petits enfants et, soit à la ville, soit à la campagne, il se plaisait à se voir entouré d'une troupe d'enfants à qui il apprenait les éléments de la doctrine chrétienne. » Son expérience de l'ignorance et de l'immoralité de tant de milieux où il passa, en voyageur, en missionnaire, lui soulignait l'urgence de l'action scolaire. Théologien, qui constatait les ravages du protestantisme, il considérait que l'établissement des Ecoles « tant des garçons que des filles serait le remède le plus sûr et le plus efficace à ce grand mal », et, moraliste, « qu'en donnant aux enfants pauvres de l'un et l'autre sexe une éducation conforme à leur état, il bannirait, par degrés, de la

1. En fait, ce n'est pas quinze ans, mais onze. Frère Mathurin n'ayant rencontré qu'en 1706 Montfort qui mourut en 1716.

populace l'oisiveté, l'inculture religieuse et tous les vices qui en sont la suite ». Missionnaire apostolique qui eût voulu dilater à l'extrême le Royaume de Dieu, il disait que les « écoles étaient les pépinières de l'Eglise ; que c'était là que les enfants, comme de tendres arbrisseaux, ayant été taillés et cultivés avec soin, devenaient dans la suite propres à porter de bons fruits et que, faute de cette première culture, ils demeureraient toujours stériles et infructueux. » Reconnaissons ici la pensée maîtresse, sinon les expressions mêmes, de Bourdoise : « Les petites écoles sont le séminaire des séminaires... L'école est le noviciat du christianisme... »

Ayant ajusté son sentiment sur celui des grands rénovateurs de l'enseignement populaire du XVII<sup>e</sup> siècle, Montfort, « nuée tonnante et volante », mais aussi bâtisseur, constructeur, soucieux de durée, de permanence, a pensé à constituer un corps d'instituteurs pour les petites écoles. Vouloir celles-ci sans vouloir ceux-là, eût été un non-sens. C'est à quoi répond le nombre relativement important de Frères autour de lui. La grande période missionnaire de Montfort s'ouvre à son retour de Rome, en mai 1706 ; or, deux ans après, il a déjà autour de lui quatre Frères connus : Mathurin, Jean, Pierre et Jacques, et d'autres encore, très probablement. A sa mort, on en connaît sept dont quatre profès ; au hasard de deux ou trois anecdotes, on en voit passer d'autres qui ne sont pas nommés. Clorivière parle même d'un « grand nombre ». Or, Montfort, dans ses voyages comme dans ses missions proprement dites, était accompagné, le plus souvent, d'un seul Frère, parfois de deux, jamais davantage. Les autres étaient nécessairement occupés à des postes sédentaires ou mi-sédentaires. Que, si vite, Montfort se soit entouré de tant de collaborateurs, cela dit bien haut son intention de constituer une pieuse Compagnie de Frères laïcs attachés aux missions ou voués à divers offices stables, dont, en première ligne, l'école charitable. Plus tard, nous le ver-

rons, certains d'entre eux prononceront les vœux de religion.

Ils n'étaient que quatre profès à la mort de Montfort, mais tous, avec ou sans vœux, vivaient, depuis qu'ils suivaient Montfort, la vie religieuse, pratiquant, cela va de soi, l'obéissance, la pauvreté, et la chasteté, munis aussi, non d'une règle religieuse proprement dite, mais d'un règlement de vie, d'un coutumier. On n'en connaît pas le texte, mais l'existence — qui d'ailleurs tombe sous le sens — en est certifiée par certains traits de la vie de Montfort. Il advint, par exemple, au Frère Nicolas de s'attarder un soir à causer avec une fille de service, aiguillonnée par la curiosité naturelle à son sexe et à sa condition, et qui s'informa de certaines particularités de la vie du missionnaire, avec l'intention sans doute de les colporter d'une langue agile. « La chambre où se tenait la conversation, raconte Clorivière, était fort éloignée de celle du bienheureux. Le lendemain, lorsque le Frère se présenta pour recevoir la sainte communion, il se la vit refuser, et ayant demandé après la messe pour quelle faute on lui infligeait une telle peine, il reçut cette réponse : « Vous avez violé la règle qui vous marque d'être retiré à neuf heures et vous avez tenu avec la domestique de la maison des propos indiscrets à mon sujet. » C'est assez dire qu'étaient assurés, sinon par un texte écrit, du moins par une tradition orale. L'ordre et la régularité indispensables à une équipe d'apôtres, qui avaient rejeté la loi du monde pour vivre pleinement celle de Dieu. Il en alla ainsi jusqu'au moment où la question des vœux se posa.

C'est donc d'une âme profondément religieuse que les Frères pénétraient un enseignement, évidemment limité au rudiment. Toutes les écoles charitables de ce temps, d'ailleurs, visaient surtout, au delà du modeste programme scolaire — lecture, écriture, calcul — à l'éducation chrétienne de l'enfant. Le catéchiste consommé qu'était Frère Mathurin apportait à l'école le même esprit qu'au catéchisme... Mais ces

écoles, comment étaient-elles fondées, organisées, perpétuées ? On en est réduit aux conjectures. Les faits mieux connus nous mettraient sans doute en présence d'une improvisation constante et d'une grande variété de solutions. La souplesse extrême de l'apostolat de Montfort a dû lui permettre la création d'un nombre appréciable de petites écoles rurales dans les diocèses de Nantes, La Rochelle et Luçon.

#### *Les écoles de La Rochelle.*

Si nous n'avons aucun détail sur ces écoles — dont le texte de Grandet, très formel, nous assure l'existence — nous sommes assez abondamment renseignés sur celles de La Rochelle. Là, M. de Montfort, ayant enfin un centre d'opérations important et stable, où il pouvait séjourner assez longuement, dans les intervalles de ses missions, disposant de l'ermitage de saint Eloi pour s'y livrer en paix à ses réflexions et élaborer ses plans, ayant d'autre part dans la personne de Mgr de Champflour un protecteur et un ami, il put faire œuvre durable et donner la mesure de sa valeur pédagogique.

Dès son arrivée à La Rochelle, il avait été frappé des méfaits du protestantisme et cherchait les moyens d'y remédier. Au retour de ce séjour à Paris, où il conclut ferme alliance avec le séminaire du Saint-Esprit pour le recrutement de sa Compagnie de Marie, donc en octobre 1713, il entra à ce sujet en une méditation active et serrée : « Un jour, dit Clorivière, réfléchissant plus attentivement aux grands maux que l'hérésie, quoique cachée, faisait encore à La Rochelle, surtout par le moyen de l'instruction, que quelques personnes infestées de l'erreur prétendaient donner à la jeunesse, il lui vint à l'esprit que l'établissement des écoles chrétiennes, tant des garçons que des filles, serait le remède le plus sûr et le plus efficace à ce grand mal. » Cette pensée, s'étant emparée de lui,

il ne songea qu'à la réaliser, comme chaque fois qu'était en cause le Royaume de Dieu.

Le problème, encore et toujours, était des maîtres et des maîtresses. Pour les filles, la solution s'offrait d'elle-même en la personne de Marie-Louise Trichet et de ses compagnes qu'il avait précisément hâte d'utiliser. Pour les garçons « il songea, dit encore Clorivière, qu'il ne lui serait pas impossible de trouver parmi le grand nombre de ceux qu'il avait dans sa conduite, des personnes capables de les instruire et assez zélées pour entreprendre de le faire ». Le projet ayant mûri dans son esprit, il le soumit, au début de 1714, à Mgr de Champflour ; ce faisant, il allait au-devant d'une des plus chères préoccupations de l'évêque et le savait. L'approbation fut entière. Les écoles ne manquaient pas à La Rochelle, mais elles étaient payantes et dirigées par des maîtres qui sentaient le fagot ou constituées en dehors du contrôle ecclésiastique. L'accord se fit sur la fondation d'écoles charitables proprement dites, donc gratuites, soumises au contrôle de l'évêque, et où l'instruction serait donnée par des maîtres et maîtresses offrant, du point de vue doctrinal, toute garantie.

Monfort se mit aussitôt à l'œuvre. Il commence par le commencement qui, à ses yeux, est de l'esprit. Lui, qui semble passer, comme une flamme rapide, sur tout ce qu'il aborde, s'affirme en fait, nous l'avons vu, l'homme des fondements ; il veut d'agrippantes racines spirituelles à ce qu'il entreprend. Les futurs maîtres des écoles de garçons, il les désire d'âme fortement préparée à leur tâche, comme le sont, pour les écoles de filles, Marie-Louise Trichet et ses compagnes, par leur longue pratique d'une vie religieuse très mortifiée. Il les considère d'ores et déjà comme des religieux ; il faut qu'ils le deviennent ou y tendent parce que, pour lui, nulle main n'est jamais trop pure pour toucher à un haut service du Seigneur ; il le faut parce que seule la vie religieuse peut en faire des éducateurs capables de contrebalancer, dans l'âme

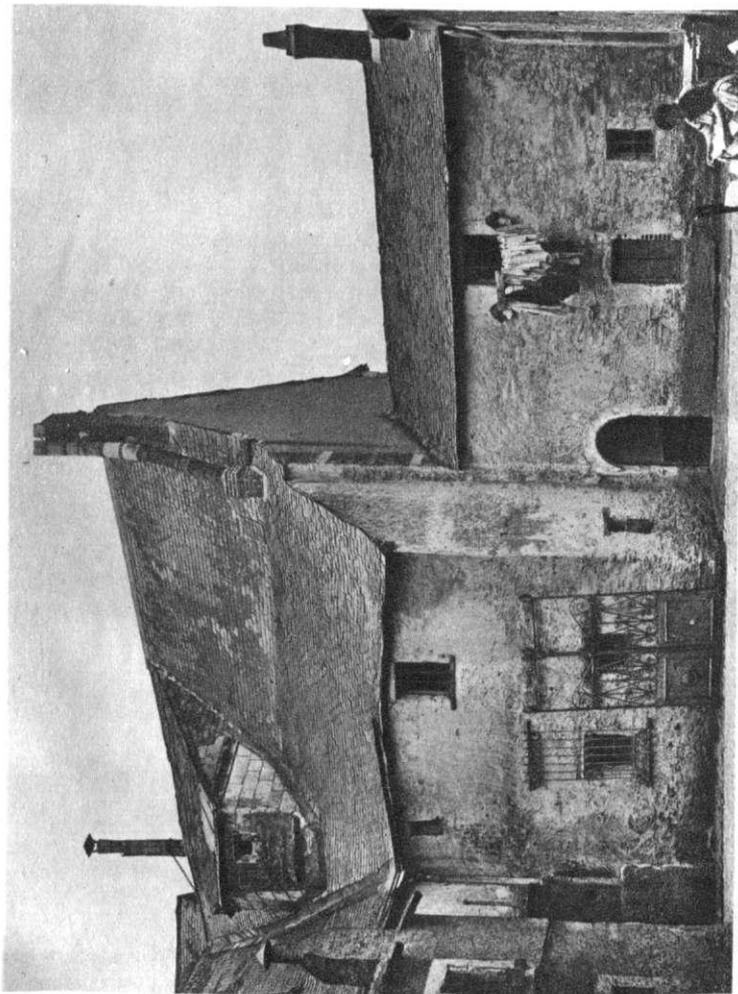


Planche III

LA MAISON « PROVIDENCE » DE GRIGNION DE MONTFORT A NANTES  
située cour Catuy, rue des Hauts-Pavés.

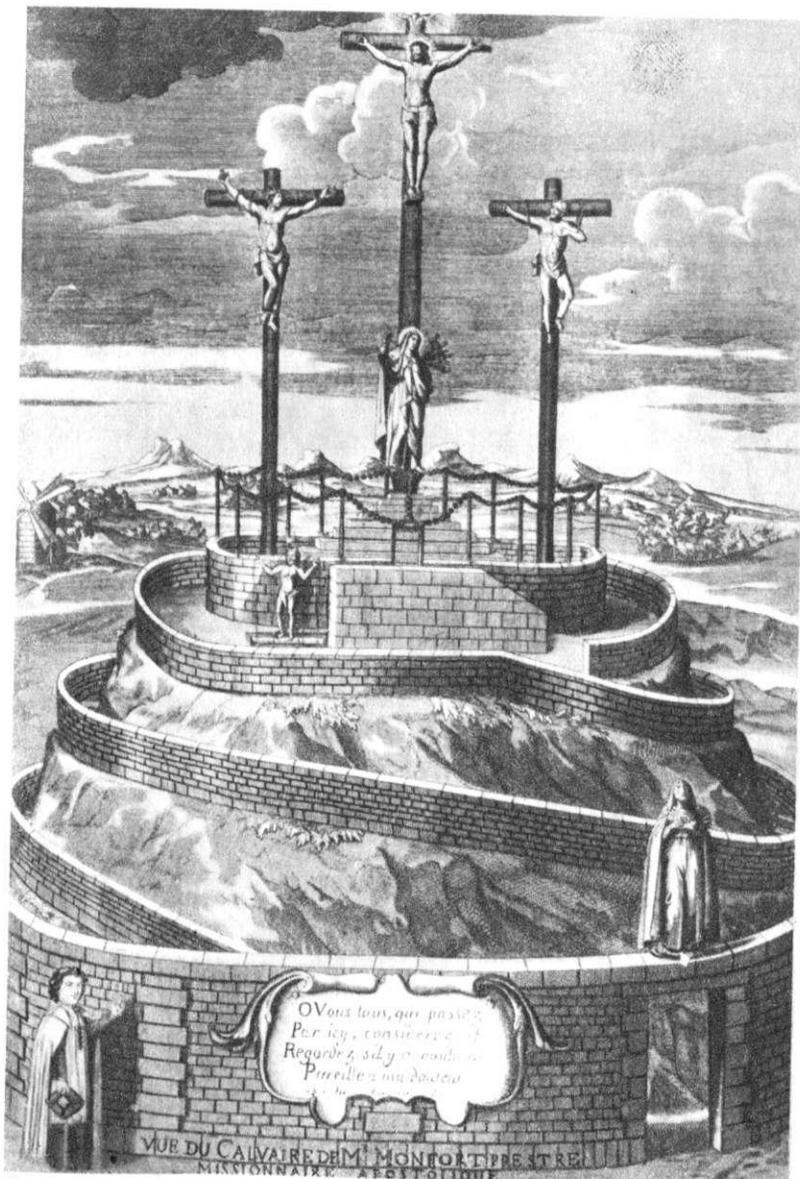


Planche IV

Photo Coissard

CALVAIRE DE PONT-CHATEAU  
au temps de Grignon de Montfort.

des enfants, les effets subtils d'une doctrine et d'une morale hérétiques. Montfort exigera d'eux, sous peine d'exclusion, qu'ils ne demandent jamais quoi que ce soit, directement ou indirectement, aux enfants ou aux parents, en fait d'argent ou présents quelconques. Ils ne devront strictement avoir en vue que la gloire de Dieu, le salut des âmes, leur propre perfection. Dans cette double prescription, on reconnaît d'une part l'esprit et la lettre du vœu de pauvreté, et d'autre part la fin assignée à la vie religieuse proprement dite.

Que son intention la plus expresse ait été telle, il en est un autre témoignage dans la règle donnée aux Filles de la Sagesse : « Les maîtresses d'école doivent être du nombre de celles qui sont capables de ce divin emploi et qui ont fait profession dans leur communauté. » On peut déduire sans crainte de ce qui est prescrit aux sœurs à ce qui est prescrit aux Frères. Si un tel principe est jugé nécessaire, il vaut pour ceux-ci comme pour celles-là ; cette vue de bon sens se trouve fortifiée par le parallélisme constant qui s'observe à cette époque dans la conduite du P. de Montfort à l'égard des Filles de la Sagesse et des Frères. Clorivière l'observe à propos des écoles de filles : « L'ordre qu'il y fit observer fut à peu près le même que dans les petites écoles de garçons, autant que la diversité du sexe le pouvait permettre. » De même voulait-il, selon Grandet, que « les maîtres d'école fussent vêtus d'une soutanelle pour leur faire porter plus de respect », et, du même coup, que les maîtresses le fussent « d'une grande coiffe qui les prit depuis la tête jusqu'aux pieds. »

Montfort soumit donc les Frères, dès le printemps de 1714, à un véritable noviciat qui durera jusqu'en février 1715, noviciat spirituel, noviciat pédagogique. Au cours de l'été, Montfort fit son voyage de Rouen, mais, revenu en octobre, il s'occupait activement des futurs maîtres, cherchait des fonds. A la fin de 1714, la maison d'un marchand drapier, Michel Clemençon, qu'habitait Montfort avant Saint-Eloi, fut louée pour

l'école des garçons. Son état nécessitait de grosses réparations. Ce n'était pas pour effrayer le constructeur de calvaires. Il s'improvisa entrepreneur, traça le plan des travaux, en détermina les modalités d'exécution. Il avait fait venir sur le chantier un grand nombre d'ouvriers; lui-même leur donnait ses ordres et, tantôt ici, tantôt là, les stimulait si bien que, au grand ahurissement des techniciens du bâtiment, l'école était en état parfait, après huit à dix jours de travaux.

En janvier 1715, l'école était ouverte aux enfants. « Montfort, dit Clorivière, le plus explicite des anciens biographes sur cette période, y établit trois maîtres (Grandet dit : quatre), à la tête desquels il mit un prêtre, qui devait veiller sur leur conduite, dire la messe aux enfants à la fin de la classe et les confesser au moins tous les mois. » Ces maîtres, qui étaient-ils ? Des Frères assurément, mais dont un seul, du vivant de Montfort, a pu être identifié, avec les meilleures garanties de vraisemblance, Louis Danto, désigné, dans le testament de Montfort, sous le nom de Frère Louis de la Rochelle<sup>1</sup>. Montfort, dont les

1. Les archives de l'hôpital de Nantes nous apprennent qu'un Louis Danto — dit Frère Louis, selon la désignation, alors commune aux laïcs qui donnaient gratuitement leurs services aux hôpitaux — enseignait à l'école du dit hôpital depuis le 14 mars 1696, et resta dans ces fonctions jusqu'à sa mort, survenue le 3 janvier 1731. Il y était entré au pair, par pur dévouement, comme il arrivait à nombre de jeunes chrétiens fervents. Dans ses visites, certainement nombreuses et prolongées à l'hôpital de Nantes, de 1708 à 1711, Montfort n'a pu manquer de le connaître, de l'apprécier, d'avoir avec lui de ces entretiens, peuplés de Dieu, où il se complaisait. Pas davantage, il n'aura omis de l'initier à la méthode scolaire de Mgr de la Poype, qu'il avait appliquée à Poitiers et qu'il appliquera à La Rochelle. L'a-t-il enrôlé dans son équipe de Frères ? On n'en a pas la preuve directe. Mais on a pu constater récemment que, sur le registre où Frère Louis signait certains reçus, sa signature ne figure pas du 22 janvier 1714 au 16 mai 1716, ce qui implique son absence de Nantes dans cette période; or, c'est celle précisément où Montfort préparait, puis commençait les écoles de La Rochelle. N'est-ce point le Frère Louis, devenu ainsi le Frère Louis de la Rochelle, qu'il aurait appelé en cette dernière ville pour y prendre une direction que lui méritait son expérience ? La supposition est d'autant plus vraisemblable que — le testament de Montfort nous le dit — il y avait à Nantes des Frères montfortains qui faisaient l'école.

plans prenaient un tour de plus en plus précis, à mesure qu'il sentait céder son organisme miné par l'épuisement et par le poison calviniste, avait hâte d'en faire accéder les meilleurs aux grands vœux, sceau de la vie religieuse. Après une mission qu'il donna à Saint-Amand, il les appela à la Séguinière, dans l'habitation des demoiselles de Beauveau et leur fit faire retraite pendant huit à dix jours, vers mai ou juin 1715. Les plus sérieuses présomptions sont pour qu'il leur ait fait prononcer leurs vœux à l'occasion de cette retraite, située entre l'Ascension et la Pentecôte. La grande dévotion de Montfort pour le Saint-Esprit incline à croire que le jour de la Pentecôte fut aussi celui de la profession. Celle-ci engagea à coup sûr un des maîtres d'école de La Rochelle, le Frère Louis. Il est plus que probable qu'il en fut ainsi de ses deux ou trois autres adjoints. Ainsi étaient-ils éducateurs chrétiens de pied en cap, par la plénitude même de leur entrée dans le service de Dieu.

Le soin que Montfort porta personnellement aux écoles nous est attesté par Clorivière; il se chargea personnellement d'établir les conditions d'admission, l'horaire des classes, le programme des exercices d'études et de piété, la liste des récompenses et punitions. « Le prudent missionnaire, ajoute Clorivière, entra dans les plus petits détails, comme si, toute sa vie, il eût été employé à gouverner des enfants. Il voulut que la longueur de la classe surpassât un peu la largeur, que la chaire du maître fût placée dans le fond, que, vis-à-vis, il y eut un banc plus élevé que les autres, qu'il nomma le banc des séraphins : là devaient être les enfants qui auraient fait leur première communion, ou qui seraient plus avancés que les autres. De chaque côté, il devait y avoir quatre autres bancs, à qui il donna le nom des autres chœurs angéliques, sur lesquels les enfants seraient placés, chacun à son rang selon son âge et sa capacité. Les bancs étaient en amphithéâtre, afin que le maître pût voir d'un coup d'œil toute la petite troupe et que rien ne se

passât sans qu'il en eût connaissance... Il (Montfort) venait tous les jours aux petites écoles, pour styler les maîtres et les disciples à la méthode d'enseigner... Toute la ville fut surprise du prompt changement qui se fit par ce moyen dans le peuple. Les enfants, constamment occupés et retenus étaient devenus l'édification de ceux dont ils étaient auparavant le fléau. »

On ne disait pas autre chose, à Paris, des résultats obtenus par Jean-Baptiste de la Salle. Montfort ne fut pas, toutefois, comme celui-ci, un précurseur, un initiateur en matière scolaire. Mais il avait tiré le meilleur parti tant de ce qu'il avait vu et entendu à Saint-Sulpice que de son expérience pédagogique à l'hôpital de Poitiers. Il s'était remarquablement assimilé la méthode de Mgr de la Poype, inspirée elle-même de Démia. Quand il est question de sa méthode d'enseigner, c'est de celle-là qu'il s'agit. Grandet précise un point intéressant : « Tous ceux d'un même banc avaient le même livre, et disaient la même leçon tous à la fois, parce que le premier était obligé de reprendre le second et le second le troisième, quand il manquait, etc... Par cette méthode, souvent un maître avait cent cinquante élèves dont il n'était pas plus embarrassé que s'il n'en avait eu qu'une douzaine. » Par là, il apparaît que Montfort mit en action certaines pratiques de ce que l'on a appelé plus tard l'enseignement mutuel, en quoi d'ailleurs il ne faisait qu'appliquer un point particulier de la méthode de Mgr de la Poype. Il n'en serait pas moins, à mon sens, erroné de voir dans Mgr de la Poype et dans le Père de Montfort des partisans et des praticiens de l'enseignement mutuel proprement dit qui, importé d'Angleterre en France, sous la Restauration, par un nommé Lancaster, connu, sous le nom de méthode lancastérienne, la consécration officielle et un succès aussi éphémère que tapageur. Elle consistait, comme on le sait, en ceci que la leçon était donnée par le maître à des élèves-moniteurs qui, transformés ainsi en sous-maîtres, la donnaient à leurs autres camarades.

Les inconvénients d'une telle formule, tant pédagogiques — suppression de l'influence personnelle du maître — que moraux — arbitraire de l'élève-moniteur — sautent aux yeux et font comprendre pourquoi les Frères des écoles chrétiennes, fort sagement, n'en voulurent jamais. La conception éducative de Montfort va à pousser au maximum l'influence du maître chrétien, et c'est bien pourquoi il veut que ses Frères enseignants reçoivent, par la profession, la plénitude de la vie religieuse. Il se borne, comme son maître en pédagogie, Mgr de la Poype, à utiliser, avec la modération qui s'impose, l'âme de vérité que contient l'enseignement mutuel, à savoir l'utilisation des meilleurs élèves, pour soulager le maître, et l'émulation qui en résulte chez les autres. M. de la Salle lui-même a disposé que, en cas de besoin, les élèves classés premiers feraient fonction de répétiteurs.

Il est fort heureux que le cas des écoles de La Rochelle éclaire si bien l'étendue et la nature de l'effort pédagogique de Montfort, car, sur ses autres fondations, telles qu'elles fonctionnèrent de son vivant, nous n'avons que de brèves références. Ainsi de Nantes; le testament est formel : des Frères montfortains faisaient l'école à Nantes. Mais où ? On ne le sait pas avec certitude. Il y a cependant les plus fortes présomptions pour que ce soit à l'hôpital du Sanitat. La prédilection de Montfort pour les hôpitaux où si nombreux étaient ses chers pauvres, l'entraîna certainement dès 1700, où il entra dans la communauté Saint-Clément, à visiter longuement le Sanitat qui comprenait une école. Dans cette école, comme on sait, enseignait depuis 1696 Louis Danto qu'il y a tout lieu d'identifier, comme nous l'avons vu, avec le Frère Louis du testament et qui, appelé à La Rochelle par Montfort, aura été provisoirement remplacé à Nantes, de 1714 à 1716, par le Frère Philippe.

Hors La Rochelle et Nantes, il n'est que l'école de Saint-Laurent-sur-Sèvre que l'on puisse repérer avec quelque sûreté, comme dirigée par un Frère mont-

fortain, du vivant de Montfort. Il y a de sérieux arguments, que rien, jusqu'ici ne contredit, pour que ce Frère soit le Frère Mathurin lui-même<sup>1</sup>.

*Les Frères enseignants et les projets  
de M. de Montfort.*

Le testament de Montfort qui est, encore un coup, la pièce maîtresse en cette affaire, contient un texte du plus haut intérêt quant aux intentions du fondateur sur ses Frères enseignants. Il y est dit : « Comme la maison de La Rochelle retournera à ses héritiers naturels, il ne restera plus pour la communauté du Saint-Esprit que la maison de Vouvant donnée par un contrat par Mme de la Brulerie, dont M. Mulot accomplira les conditions, et les deux boissellées de terre données par Mme la lieutenant de Vouvant et une petite maison donnée par une bonne femme à condition. S'il n'y a pas moyen d'y bâtir, on y entretiendra les Frères de la communauté du Saint-Esprit pour faire les écoles charitables. » Sous la sécheresse obligée des termes d'un acte officiel, il y a là un fait émouvant : l'effort suprême de Montfort pour asseoir les deux fondations qui lui sont si chères : la Compagnie de Marie et les Frères enseignants.

La maison de Mme de la Brulerie, située dans la ville même de Vouvant, près de l'église, était en effet destinée, selon l'acte même de donation, à abriter Montfort et les autres prêtres missionnaires de la

1. M. l'abbé Baraud dit expressément que le premier régent de l'école de garçons de Saint-Laurent-sur-Sèvre fut le Frère Mathurin. Il est de fait qu'à partir de 1714, le Frère Mathurin n'est jamais plus nommé comme auxiliaire des missions de Montfort. On ne trouve par ailleurs son nom, sur les registres paroissiaux de Saint-Pompain où résidèrent, à partir de 1716, MM. Vatel et Mulot, qu'à partir de 1718. Donc, dans les deux années qui suivirent la mort de Montfort, le Frère Mathurin ne se trouvait pas avec ces deux prêtres. Le temps de sa « régence » à Saint-Laurent-sur-Sèvre devrait donc être compris entre 1714 et 1718.

Compagnie de Marie. Or cette Compagnie, appelée de vœux si ardents depuis 1700, n'existait toujours pas. Ces prêtres, qui devaient terrasser tous les ennemis de Dieu « comme autant de nouveaux Davids, le bâton de la Croix et la fronde du saint rosaire dans les mains », n'étaient pas encore venus. Ni M. Vatel, ni M. Mulot, ces deux prêtres qui, sur le tard, avaient rejoint Montfort, n'avaient encore accepté de constituer avec lui la Compagnie de Marie. Il était seul avec son violent désir. Mais son imagination, appuyée sur l'espérance en Dieu, l'emportait d'un vol puissant vers un avenir dont il ne voulait pas douter. Sa signature, au bas de l'acte de donation de Vouvant, c'est une hypothèque qu'il prend sur la volonté divine. Cependant il signe : « Louis-Marie de Montfort Grignon, prestre missionnaire de la Compagnie du Saint-Esprit. » La Compagnie du Saint-Esprit, qu'est-ce à dire ? Eprouvant que ses forces physiques l'abandonnent, renonce-t-il à une compagnie autonome à laquelle il eût insufflé l'esprit qu'il a reçu de Dieu, et s'agrège-t-il lui-même, en désespoir de cause, à la société avec laquelle il a, en 1713, passé contrat d'alliance, celle de son ami Poullard des Places ? Ne le pensons pas ; très visiblement, il a voulu donner force légale à une signature qui ne l'engage pas seul, mais aussi les prêtres missionnaires qui viendront éventuellement avec lui. Ceux qu'il entend fonder n'existant pas encore, il se sert, comme d'un truchement et d'une couverture, de ceux qui existent et dont l'amitié indéfectible et clairvoyante l'autorise de soi à agir de la sorte si même (car nous ne savons tout ce qui s'est dit à Paris en 1713) ils n'en ont pas convenu ainsi avec lui, de manière expresse.

Deux mois s'écoulaient. Montfort n'est plus qu'une âme, toujours impétueuse, qui fustige un corps épuisé et l'oblige de marcher. De missionnaires décidés à le suivre en corps organisé, toujours point. C'est alors, se trouvant en mission à Saint-Pompain, que, pour forcer l'intervention décisive de la Mère auprès de

son Fils, il envoie, en croisade de prières, à Notre-Dames des Ardillers, près Saumur, trente-trois pénitents blancs. De Saint-Pompain encore, il écrit, nous dit Clorivière, « d'une manière très pressante à M. Caris, son digne ami à la communauté du Saint-Esprit, pour le prier de lui envoyer quelques bons ecclésiastiques, qui voulussent s'associer à ses travaux et venir prendre part aux bénédictions que Dieu répandait sur eux en abondance. Un des motifs dont il se servait pour l'engager à faire là-dessus toutes les diligences était que, s'il venait à mourir avant que cela fût effectué, les donations faites à lui et à ses successeurs demeureraient nulles et sans effet ». Mais l'épreuve suprême devait être ménagée au grand amoureux des croix. La Compagnie de Marie ne se constituera que sur son tombeau.

Quand M. Mulot la réalisera enfin, dans l'esprit et selon les volontés de Montfort, il avait renoncé, en qualité d'exécuteur testamentaire, au bénéfice de la donation La Brûlerie. Mais l'autre donation ? Elle était destinée, nous dit le testament, aux « Frères de la communauté du Saint-Esprit pour faire les écoles charitables », expression qui ne signifie pas que les Frères devaient y faire l'école, mais qui, d'usage courant à cette époque, constitue, dans son intégralité, l'appellation même de la communauté, appellation rigoureusement parallèle à celle qu'imposa Montfort à Marie-Louise Trichet et à ses compagnes, en avril 1715 : « Communauté de la Sagesse pour l'instruction des enfants et le soin des pauvres. » La petite maison en question ne pouvait d'ailleurs pas servir d'école ; située en dehors des murs de la ville fortifiée de Vouvant, elle n'appartenait pas à la même juridiction civile. Le lieutenant de Vouvant n'eût pas admis que les petits garçons de la ville allassent à l'école sur un territoire soustrait à sa juridiction. Cette remarque, apparemment accessoire, est d'importance capitale pour fixer les intentions de Montfort sur ses Frères enseignants. De même que la maison de Mme de la

Brûlerie devait être la résidence principale des missionnaires, prêtres de la Compagnie de Marie, la petite maison de la bonne femme Goudeau devait être celle des Frères enseignants.

Ainsi ces derniers sont-ils constitués comme tels en leur habitat ; ils le sont aussi en leur personnalité religieuse propre, à la fois distincte de celle des missionnaires et alliée à celle-ci par l'appellation « Communauté des Frères du Saint-Esprit pour faire l'école charitable ». Il y avait aussi des Frères du Saint-Esprit, prévus pour le service temporel des missionnaires, quand ceux-ci existeraient. Ils auraient, cela va de soi, cohabité avec les missionnaires. Telle ressort du texte l'économie de la pensée de Montfort, fondateur des Frères enseignants. La règle qu'il a ébauchée en 1713 et terminée en 1715 pour les prêtres missionnaires contient l'article suivant : « On reçoit, dans la Compagnie, des Frères laïques pour avoir soin du temporel, mais qui soient détachés, vigoureux et obéissants, prêts à faire tout ce qu'on leur ordonnera. » Faut-il entendre : « tout ce qu'on leur ordonnera, y compris et notamment l'enseignement » et les Frères enseignants sont-ils en conséquence englobés dans cet article ou bien Montfort a-t-il voulu que les Frères enseignants formassent un institut à part ? En l'état actuel des documents, la chose est, à mon sens, impossible à trancher. Il est probable, d'ailleurs, que Montfort n'a pu fixer sa pensée sur ce point. L'inexistence de la Compagnie de Marie le laissait dans une indécision forcée. Et il ne faut jamais oublier sa vie heurtée, traversée, houleuse, sa mort à un âge qui ouvre généralement l'époque des réalisations définitives.

Ce qui est acquis, c'est que Montfort a créé des Frères dont la fin intérieure — Clorivière dit — est « la gloire de Dieu, le salut des âmes et leur propre perfection », et dont la fin extérieure est quadruple : soin du temporel dans les deux communautés (Missionnaires et Frères enseignants) ; soin des malades

dans les hôpitaux d'hommes et dans les paroisses ; aide matérielle et catéchistique apportée aux missionnaires au cours des missions ; enfin instruction des enfants des villes et des campagnes dans les écoles charitables ; ce qui est encore acquis, c'est que, en raison du caractère éminent de leur fonction, de la vie religieuse très entraînée qu'elle requiert, des aptitudes et de l'instruction qu'elle nécessite, les Frères enseignants doivent être groupés en une communauté spéciale dite « des Frères du Saint-Esprit pour faire les écoles charitables ». Les mots « du Saint-Esprit » étant là parce que Montfort, pour les raisons d'ordre pratique que nous avons dites, ne disposait d'aucun autre vocable pour exprimer cette communauté d'origine spirituelle entre Frères et Pères et, des uns aux autres, cette fraternité dans l'action apostolique à quoi tout indique qu'il tenait profondément.

Il serait invraisemblable que, dans ces conditions, Montfort n'eût pas donné une règle à ses Frères enseignants. On ne l'a pas retrouvée, mais il est à présumer qu'elle était le pendant, à l'usage des hommes, de la règle des Filles de la Sagesse ; tout ce qui, dans celle-ci, a trait à la fonction scolaire concorde absolument avec les règlements des écoles de garçons de La Rochelle. Et, de même que Montfort a donné leur règle aux Filles de la Sagesse, au moment qu'il fondait à La Rochelle leurs écoles pour les filles, il a dû rédiger celle des Frères enseignants en 1714-1715, immédiatement avant l'ouverture des écoles de garçons, qui coïncide à peu près avec la date présumée de la profession de plusieurs d'entre eux. Ainsi, en cette mission de Saint-Pompain de mars 1716, d'où il jetait au séminaire du Saint-Esprit son cri d'alarme, pouvait-il se dire que, si les missionnaires lui manquaient encore, il n'en avait pas moins constitué, défini et formé les deux humbles groupes qui, par des voies différentes, deviendront deux des plus belles congrégations enseignantes de la France chrétienne.

#### MORT DE M. DE MONTFORT. SES SUPRÊMES VOLONTÉS

Et maintenant, M. de Montfort va mourir.

Il a accepté de donner, au mois d'avril 1716, une mission à Saint-Laurent-sur-Sèvre. Il ne l'achèvera pas. Arrivé dans le bourg, exténué, il se montrera pareil à lui-même, accablant de macérations redoublées un corps qui défaille. Il ne loge pas au presbytère, mais comme il l'a expressément voulu, dans un réduit, le plus misérable et obscur, d'une pauvre maison qui est aujourd'hui la porterie de la Maison-Mère de la Sagesse.

La mission, à peine ouverte, connaît ce grand ébranlement des âmes que Montfort excelle à déchaîner. Au reste, l'imminence de la mort l'environne d'une surnaturelle lumière. On dirait de l'irruption soudaine de l'éternité dans son être consumé. Les gens, au sortir des exercices, vont se contant des choses prodigieuses. Ils affirment qu'à la sacristie Montfort a été vu, causant avec une dame resplendissante de rayons et qui n'était autre que la Vierge Marie. Sur ces entrefaites, on apprend l'arrivée, dont personne n'était prévenu, de Mgr de Champflour, l'évêque de La Rochelle ; il faut en toute hâte sortir, de l'arsenal des cantiques, des textes appropriés, organiser une procession qui accueillera triomphalement l'évêque, décorer l'église à profusion des fleurs du jeune printemps. Assisté de M. Mulot et du Frère Gabriel, Montfort se prodigue. Or il ruisselle de sueur et le vent est aigre qui s'engouffre dans la trouée de la Sèvre. Le missionnaire éprouve au côté une douleur lancinante comme d'une lance qui le percerait à chaque mouvement. Il respire à peine. Une pleurésie s'est déclarée. Cependant Montfort assiste à l'office pontifical. L'après-midi, malgré tous les conseils, il veut prêcher, il prêche et son thème est le doux amour de Jésus. L'assistance en pleurs éprouve que c'est un mourant qui lui parle. Chacune de ses paroles a la résonance d'un suprême adieu.

27 avril 1716. M. Mulot, le Frère Gabriel sont auprès du grabat où l'apôtre se meurt. Et celui-ci de faire part à M. Mulot du désir où il est de faire son testament. Sur une page arrachée incontinent à l'opuscule de Montfort : *Pour bien mourir*, M. Mulot se dispose à écrire ses dernières volontés et Montfort dicte<sup>1</sup> :

*Je, soussigné, le plus grand des pécheurs, je veux que mon corps soit mis dans le cimetière et mon cœur sous le marchepied de l'autel de la Sainte Vierge. Je mets entre les mains de Mgr l'évêque de La Rochelle et de M. Mulot mes petits meubles et livres de mission, afin qu'ils les conservent pour l'usage de mes quatre Frères, unis avec moi dans l'obéissance et la pauvreté, à savoir Frère Nicolas de Poitiers, Philippe de Nantes, Frère Louis de La Rochelle, et Frère Gabriel qui est avec moi, tandis qu'ils persévéreront à renouveler leurs vœux tous les ans, et pour l'usage aussi de ceux que la divine Providence appellera à la même communauté du Saint-Esprit.*

*Je donne toutes mes figures du Calvaire, avec la Croix, à la maison des sœurs des incurables de Nantes. Je n'ai point d'argent à moi, en particulier, mais il y a cent trente-cinq livres qui appartiennent à Nicolas de Poitiers pour payer la pension quand il aura fini son temps. M. Mulot donnera (de) l'argent de la boutique, dix écus à Jacques, s'il veut s'en aller, et dix écus à Mathurin s'il s'en veut aller et ne pas faire (les) vœux de pauvreté et d'obéissance. S'il y a quelque chose de reste dans la boutique, M. Mulot en usera en bon père à l'usage des Frères et à son propre usage.*

*Comme la maison de La Rochelle retournera à ses héritiers naturels, il ne restera plus pour la communauté du Saint-Esprit que la maison de Vouvant, don-*

1. Le document vaut, par lui-même d'abord, d'être reproduit tout entier. Mais comment ne pas souligner que, à ma connaissance, il l'est ici, intégralement et avec la ponctuation qui s'impose, pour la première fois.

*née par un contrat par Mme de la Brûlerie, dont M. Mulot accomplira les conditions, et les deux bois-selées de terre données par Mme la lieutenant de Vouvant et une petite maison donnée par une bonne femme à condition. S'il n'y a pas moyen d'y bâtir, on y entretiendra les Frères de la communauté du Saint-Esprit pour faire les écoles charitables.*

*Je donne trois de mes étendards à Notre-Dame de Toute Patience à la Séguinière, et les quatre autres à Notre-Dame de la Victoire à la Garnache; et à chaque paroisse de l'Aunis, où le rosaire persévérera, une des bannières du saint rosaire. Donner à M. Bouvy les six tomes de sermons de la Volpilière, et à M. Clisson les quatre tomes des Catéchismes des peuples de la campagne.*

*S'il est dû quelque chose à l'imprimeur, on le donnera de la boutique. S'il y a du reste, il faudra rendre à M. Vatel ce qui lui appartient, si Monseigneur juge à propos.*

*Voilà mes dernières volontés que M. Mulot fera exécuter avec un entier pouvoir que je lui donne de disposer comme bon lui semblera en faveur de la communauté du Saint-Esprit, des chasubles, calice, et autres ornements d'église et de mission.*

*Fait à la mission de Saint-Laurent-sur-Sèvre, ce 27 du mois d'avril mil sept cent seize.*

*Tous les meubles qui sont à Nantes seront pour l'usage des Frères qui tiennent l'école, tant qu'elle subsistera. — Louis-Marie de Montfort Grignon.*

*N. F. Rougeon, doyen de Saint-Laurent. — Triault, prêtre vicaire<sup>1</sup>.*

Ce 27 avril, où Montfort fait son testament, est le cinquième de sa maladie; le lendemain, à jamais, il s'en ira. Cette dernière journée est tout obsédée par la pensée de ces missionnaires de Marie, tant désirés,

1. Outre les inestimables indications d'ordre pratique que j'ai soulignées ailleurs, touchant les Frères enseignants, ce testament, qui est un acte juridique et ne veut être que cela, laisse filtrer la sollicitude minutieuse dont le Fondateur les entoure. Au dernier moment, la date étant déjà apposée par M. Mulot

jamais venus, toujours enveloppés dans le grand silence de Dieu. Toute espérance qu'ils surgissent un jour semble abolie. A qui Montfort lègue-t-il les « figures » de son Calvaire de Pontchâteau ? A la maison des incurables ; ses étendards et ses bannières ? A des paroisses ferventes. Ces précieux instruments des missions, s'il ne les lègue pas à MM. Vatel et Mulot, c'est que, pense-t-il assurément, ils n'en ont plus que faire. Il ne leur laisse même pas ses quelques recueils de sermons, ses catéchismes.

Cependant, avec le Frère Alexis, ils sont près de lui, ces prêtres, ces compagnons de mission, M. Mulot surtout, en qui il a mis, pour l'avenir, le meilleur de sa confiance. Tout de même, si, en ces heures dernières, où il le voit si près du tombeau, il se ravisait et lui donnait l'assurance si longtemps attendue ? Ce que, bien vivant, il n'a pu obtenir, mourant l'obtiendra-t-il ? Justement, M. Mulot lui fournit l'occasion d'une suprême démarche. Il lui exprime en effet sa grande peine de la perte que vont faire les missions, personne ne pouvant remplacer Montfort ; alors celui-ci de prendre la main de son ami, de le supplier de continuer ses travaux, de prendre sur lui son œuvre. Il semblerait qu'à une adjuration aussi émouvante, M. Mulot ne puisse résister et que, penché sur le visage émacié du grand apôtre, il va dire les mots tant attendus... Mais non ! Instrument inconscient de la

au testament, il pense soudain aux meubles qui sont à Nantes, et, voulant préserver les Frères de cette ville d'un détournement possible, il fait spécifier que tous ces meubles sont pour eux et pour eux seuls. C'est même à Nantes que, pour plus de précautions, M. Mulot, quelques mois plus tard, fera enregistrer l'acte, sans doute sur la recommandation que lui en aura faite Montfort.

Ce n'est pas tout : ces Frères, liés par des vœux et qui, en conséquence, sont bien une congrégation, si embryonnaire qu'elle soit, restent sans supérieur. Qui donc sera leur tuteur ? Ce ne peut être que l'évêque, et c'est pourquoi Mgr de Champflour est institué légataire, M. Mulot étant particulièrement chargé de l'exécution, dans le détail, des clauses du testament. Ainsi Montfort mourra rassuré sur le sort de ses Frères : l'évêque fixera, quand et comme il lui conviendra, la question du gouvernement.

suprême épreuve que Dieu entend infliger à son serviteur, M. Mulot allègue son état de santé précaire, ses faibles capacités ; il se refuse. Alors Montfort : « Ayez confiance, mon fils, je prierai Dieu pour vous. »

Maintenant que tout est dit, qu'il a fait pour ses fondations, tout ce que, humainement, il pouvait faire, il appartient à ce bon peuple, à ces pauvres gens, pareils à tous ceux qu'il a évangélisés en deux cents missions successives et qui se pressent à sa porte, réclamant sa bénédiction. Sur sa demande, on les fait entrer par petits paquets. Il se défend de les bénir, alléguant la grande misère de sa condition de pécheur, mais M. Mulot l'en presse : « Bénissez-les, monsieur, avec votre crucifix ; ce sera Jésus-Christ qui leur donnera sa bénédiction et non pas vous. » Ainsi fait-il, puis il entonne un de ces cantiques par quoi une correspondance active s'établissait aussitôt de son âme au cœur populaire :

*Allons, mes chers amis,  
Allons en Paradis ;  
Quoi qu'on gagne en ces lieux,  
Le Paradis vaut mieux.*

Peu après — c'était au soir du 28 avril, — il tomba dans une sorte d'assoupissement, dont il sortit tout tremblant. Visiblement, les puissances des ténèbres lui livraient un ultime assaut : « C'est en vain que tu m'attaques, dit-il à haute voix ; je suis entre Jésus et Marie. *Deo gratias et Mariæ.* Je suis au bout de ma carrière. C'en est fait, je ne pécherai plus. » Ainsi mourut-il, sous le sourire de Marie, entre les mains conjointes de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.

La gloire du prédicateur au verbe de feu, aux conversions innombrables, recouvrit, dès sa mort, à Saint-Laurent, à La Rochelle, dans tous les pays d'Ouest, ses autres titres missionnaires à la reconnaissance universelle. Il faudra le recul du temps, les documents

mieux connus, pour saluer et vénérer en lui, comme on peut faire aujourd'hui, un des rénovateurs, dans le cadre des missions, de l'école primaire, de la même lignée, de la même coulée que les Bourdoise, les Démi, les Roland, les Barré, les Jean-Baptiste de la Salle, les de la Poype qui ont aligné, dans les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la réforme de l'enseignement populaire sur la réforme du clergé. Il reste à mieux connaître sa postérité spirituelle, celle qui, sur le plan de son œuvre scolaire, témoigne pour lui.



Pianche V  
RENÉ MULO, MISSIONNAIRE  
Gravure du 18<sup>e</sup> siècle.



LOUIS-MARIE GRIGNON DE MONTFORT  
d'après une gravure du temps.